

Récépissé d'inscription

➔ au CENTRE DE LOISIRS

Votre enfant :

Scolarisé à l'école :

**est inscrit pendant les vacances d'été
au centre de loisirs** (sous réserve de place disponibles *):

A Paris, le .. / .. /

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE

Inscrivez-vous en ligne sur Paris.fr rubrique facil'familles

SI VOUS AVEZ PLUSIEURS ENFANTS À INSCRIRE, MERCI DE REMPLIR UN BULLETIN PAR ENFANT.

** Dans le contexte su Covid 19 le nombre de places par point d'accueil est limité. Si le centre de loisirs souhaité n'est plus disponible, il vous sera proposé un centre le plus proche possible. Vous serez informé.*